

Version **OCTOBRE 2023**

FICHE D'INSCRIPTION COLLECTIVE

(A transmettre à l'institut au plus tard 15 jours avant le début de la formation)

FORMATION TUTORAT INFIRMIER

« Acquérir les compétences nécessaires pour accompagner les étudiants en soins infirmiers dans leur processus de professionnalisation »

S'adresser obligatoirement au service de la formation continue pour un agent d'un établissement sanitaire, social ou médico-social public ou privé.

Décrivez le besoin de formation des agents	Souhaitez-vous signaler des agents en situation de handicap nécessitant des aménagements pour la formation
	OUI <input type="checkbox"/> NON <input type="checkbox"/> Lequel/lesquels : préciser

Nom et adresse de l'établissement :

.....

Personne à contacter si nécessaire :

.....

N° de téléphone :

Durée : 3 jours de formation (choisir une date de session)

- Dates : 16-17 et 27 Septembre 2024
 09-10 et 17 Décembre 2024
 03-04 et 11 Février 2025
 19-20 et 26 Mai 2025

NOMS	PRENOMS	FONCTION	STATUT (agent public ou salarie d'établissement privé)	Adresse mail

L'employeur atteste que les agents inscrits disposent des prérequis (Diplôme d'Etat d'infirmier).

L'établissement ci-dessus s'engage à présenter le règlement intérieur de l'IFPS disponible sur le site Internet <https://www.chicmt.fr/wp-content/uploads/2023/10/REGLEMENT-INTERIEUR-2023-2024.pdf> au(x) stagiaire(s) et régler la totalité des frais de formation (**300 € par stagiaire net de taxe**) au Trésor Public du CHIC Marmande-Tonneins

Date :

Nom et Signature :

Cachet de l'établissement